



Communiqué de presse

Casablanca, le 14 Février 2014

Royal Air Maroc signe un accord de partenariat avec Trenitalia

Royal Air Maroc et l'opérateur italien des chemins de fer, Trenitali, vient de signer un accord de partenariat qui vise à promouvoir et à faciliter le déplacement des passagers de la compagnie dans le territoire italien, en raccordant les villes italiennes non desservies par la compagnie aérienne marocaine aux escales où elle est présente.

Aux termes de cette convention, les passagers de Royal Air Maroc peuvent désormais bénéficier de réductions importantes sur les billets de train à grande vitesse en Italie.

Ainsi, les clients pourront bénéficier des réductions tarifaires qui vont de 20% à 30 % à travers les 2500 agences de voyages italiennes dotées du système de vente Trenitalia.

Cette opération concerne uniquement les déplacements en train effectués la même journée du voyage assuré par Royal Air Maroc. La compagnie nationale opère des liaisons aériennes entre l'Italie et le Maroc à travers les aéroports de Milan-Malpensa, Rome-Fiumicino, Turin-Caselle et Bologne-Marconi avec plus de 40 vols directs par semaine hebdomadaires en haute saison.

Avec une moyenne de 400 000 passagers transportés par an, l'Italie est le second marché international en termes de trafic de Royal Air Maroc après celui de la France .

Trenitalia est une compagnie ferroviaire publique ayant à son actif plus de 8000 trains et transporte annuellement plus de 500 millions de voyageurs.